



Notice explicative concernant les opérations «Confédération Lending Facility»

La Trésorerie fédérale de la Confédération offre aux participants du marché suisse des pensions de titres, l'accès aux [emprunts fédéraux qu'elle détient en portefeuille propre](#) (ci-après « Confédération Lending Facility ») via des opérations de mise en pension. La présente notice décrit les conditions d'accès à ces opérations de «Confédération Lending Facility».

1. Conditions de participation

L'accès à ces opérations «Confédération Lending Facility» presuppose :

- a) le statut de participant au marché suisse des pensions de titres (selon la liste des membres de SIX Repo SA en vigueur au moment de la conclusion de l'opération);
- b) l'autorisation interne du participant par la Trésorerie fédérale; et
- c) l'activation mutuelle sur la plate-forme de négociation SIX CO:RE.

Pour l'onboarding, les participants intéressés doivent s'adresser au [Front Office de la Trésorerie fédérale](#) par téléphone (+41 58 465 14 80) ou par le chat Bloomberg.

La Trésorerie fédérale peut à tout moment exclure des contreparties de l'accès aux opérations de «Confédération Lending Facility» sans avoir à se justifier.

2. Réserve de conclusion

Il n'existe aucun droit à la conclusion de transactions.

3. Demandes et heures de négociation

Les contreparties autorisées à participer selon le chiffre 1 peuvent adresser chaque jour entre 9h30 et 10h30 des demandes au [Front Office de la Trésorerie fédérale](#) via SIX CO:RE, par téléphone (+41 58 465 14 80) ou par le chat Bloomberg. Les jours fériés sont exclus pour les opérations en CHF de SIX Repo SA. En outre, les opérations de «Confédération Lending Facility» ne sont pas disponibles le jour de l'émission d'emprunts Confédération (en règle générale le deuxième mercredi du mois, voir [le calendrier des ventes aux enchères de la Trésorerie fédérale](#)).

4. Limites

Le volume minimum par transaction est de CHF 10 millions. En outre, les contreparties autorisées à participer ont accès à un maximum de CHF 100 millions d'un seul emprunt de la Confédération via les opérations de «Confédération Lending Facility».

5. Types de contrats

Les types de contrats suivants sont disponibles auprès de SIX Repo SA:

ID	Monnaie	Term	Collateral	Rate Type	Terminable on demand
CH0008259993	CHF	SPC, min. ON, max. 3 mois resp. 2 semaines avant la date du paiement du coupon de l'emprunt Confédération concerné	CHF Cash	Fixed	non
CH0008260009	CHF	NON, min. ON, max. 3 mois resp. 2 semaines avant la date du paiement du coupon de l'emprunt Confédération concerné	CHF Cash	Fixed	non
Linked	CHF	NON, min. ON, max. 3 mois resp. 2 semaines avant la date du paiement du coupon de l'emprunt Confédération concerné	SNB GC Basket	Fixed	non

6. Indication de prix

Les opérations de «Confédération Lending Facility» peuvent être conclues aux conditions indicatives mentionnées ci-après. Ces conditions peuvent être adaptées à tout moment et sans préavis écrit.

Style de contrats	Prix indicatifs
Titres Confédération contre cash	Réduction de 25bp p.a. du taux CHF OIS Mid
Titres Confédération contre SNB GC (Linked)	Lending Fee de 20bp p.a.

7. Conclusion de transactions

La conclusion de transactions s'effectue uniquement via la plateforme de négoce SIX CO:RE.

8. Remarques

- a) La Trésorerie fédérale peut modifier les présentes conditions à tout moment et sans préavis.
- b) Les contreparties éligibles prennent acte du fait que les transactions conclues dans le cadre de la facilité de prêt de la Confédération «Confédération Lending Facility» portent sur les émissions propres de la Confédération suisse et que, par conséquent, la clause 17(1)(i) du contrat-cadre suisse pour les opérations de repo (version 2025) ne s'applique pas (cf. également le chiffre 2(3) du contrat-cadre suisse pour les opérations de repo (version 2025)).